

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Vous désirez arroser votre potager, votre jardin et vos plates-bandes sans gaspiller l'eau potable?

La Ville de L'Épiphanie tient à informer ses citoyens qu'il existe un programme de subvention dans le but d'aider sa population à récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des aménagements paysagers.

Profitez de ce programme de subvention et bénéficiez d'une aide financière de cinquante dollars (50\$) pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie. Les citoyens intéressés peuvent se procurer un récupérateur d'eau de pluie dans les magasins à grande surface de type quincaillerie au prix du marchand.



Conditions du programme

- Une limite de deux (2) barils par propriété est applicable;
- Le baril doit contenir au moins 190 litres et avoir été fabriqué spécifiquement pour cette fin;
- Installer le baril sous une gouttière;
- Installer adéquatement le baril dans la cour latérale ou arrière de la propriété de manière à le rendre le moins visible depuis la voie publique;
- Le propriétaire et/ou le requérant doit permettre qu'un employé de la Ville de L'Épiphanie vérifie sur place les informations fournies dans le formulaire;
- Le baril doit avoir un couvercle amovible pour la sécurité des enfants. Ce couvercle favorise la collecte d'eau. Il doit y avoir un grillage pour éviter qu'il y ait une accumulation de débris dans le baril et posséder un robinet permettant l'écoulement de l'eau pour l'arrosage;
- Compléter le formulaire au verso, aussi disponible à l'hôtel de ville, et fournir les documents requis.

Pour inscription et information :

Hôtel de Ville de L'Épiphanie
66, rue Notre-Dame
450-588-5515



L'Épiphanie

